

Gauche

Alternative

Journal des Alternatifs Isère

ISSN 0998 8467



édito

Pourquoi et comment passer à la VI^e République ?

La V^e République à bout de souffle

Le 5 mai, à l'initiative du Front de Gauche, s'est déroulée à Paris une manifestation nationale en faveur d'une VI^e République, qui a rassemblé plus de 50 000 personnes. L'affaire Cahuzac a en effet montré une fois de plus que le régime était corrompu dans ses plus hautes sphères. Comment expliquer cette déroute ? Par le poids des lobbies économiques qui, entre deux élections, font continuellement pression sur les responsables politiques, y compris par des malversations. Par exemple, le grand patron Bolloré a invité le Président Sarkozy à faire une croisière sur son yacht personnel. La corruption a lieu aussi à posteriori. Tel est le cas en ce qui concerne les conférences données par

l'ancien Président Sarkozy, payées à prix d'or (250 000€ pour une conférence de 45 minutes¹) par le capitalisme international. En revanche, les citoyens, selon la Constitution de la V^e République, n'ont mot à dire qu'une fois tous les 5 ans, au moment des élections nationales. Dans les faits, seuls les mouvements sociaux peuvent réellement contrecarrer ces pressions patronales. Cependant, avec la mondialisation de l'économie ils ont de moins en moins de poids.

Par ailleurs, l'augmentation constante du nombre d'abstentions aux élections confirme la crise politique du système. Enfin, le présidentielisme instauré avec la V^e République par De Gaulle renforce la distance entre les décideurs et les citoyens.

(1. La Tribune)

Sommaire

Édito Pourquoi et comment passer à la VI^e République ?

Le FNAEG : du fichage des pédophiles à celui du plus petit délit, p. 2

De retour du **Forum Social Mondial** de mars 2013 à Tunis, p. 3

Interview Arthaud : une lutte autant culturelle que sociale, pp. 4-5
1972/73-2013 : **Villeneuve** fête ses 40 ans... et maintenant ?, pp. 5-6

Interview La réforme des rythmes scolaire trop précipitée ?, p.7

Brèves p. 8

Interview La victoire des éducateurs du département de l'Isère, pp. 8-9

Brèves, pp. 9-10 / **Lecture**, p. 10

Université d'Été des Alternatifs, p. 11

Calendrier, p.12

Une VI^e République sans mouvement social ?

Dans l'histoire de France, chacune des cinq Républiques est née de grands mouvements historiques et sociopolitiques (révolutions de 1789 et de 1948, la Commune de Paris, la Résistance, la guerre d'Algérie). La naissance d'une VI^e République ne devrait pas faire exception.

Au XXI^e siècle, une nouvelle République réellement démocratique pourra-t-elle perdurer sans être étendue à d'autres pays européens ? En effet, nos lois actuelles sont souvent la simple déclinaison locale de décisions prises à Bruxelles. Et même le Conseil constitutionnel considère les lois européennes pour juger la constitutionnalité ou non des lois votées par le Parlement français.

Qu'un mouvement débouchant sur un autre régime s'étende à l'Europe ne serait pas étonnant, compte tenu du fait que les symptômes français sont présents dans toute l'Union européenne.



Numéro 145 - juin 2013 - Prix libre

Comment faire ?

Fruit d'un mouvement social, l'élaboration de la Constitution de la VI^e République devrait, comme au Venezuela, être discutée et élaborée le plus possible par les citoyens (dans les quartiers des villes, dans les villages, sur les lieux de travail), et ce pour qu'elle ne soit pas confisquée par une classe politique quel qu'elle soit.

Le défaut principal du régime de la V^e République est le fait que les élus peuvent, une fois en place, appliquer une politique à l'opposé du programme sur lequel ils ont été élus. Les exemples à ce sujet sont nombreux. On peut citer François Hollande qui devait s'attaquer à la grande finance, Nicolas Sarkozy qui devait « remettre la France au travail » et Jacques Chirac qui devait « combattre la fracture sociale ». Qu'est-ce qu'ont donné ces promesses ?

Pour que le nouveau régime soit efficace, il faut que les populations prennent l'habitude de contrôler en permanence leurs élus. Pour ce faire, il faut que la Constitution leur en donne les moyens. Celle-ci doit permettre aux citoyens de pouvoir à tout moment révoquer leurs élus, comme cela devait se faire sous la trop brève Commune de Paris. C'est-à-dire qu'il faut instaurer le droit de dépôt de motions de censure à l'encontre de tout élu.

Les citoyens doivent pouvoir aussi se prononcer à tous les niveaux par voie référendaire sur des questions précises.

Pour une république populaire

Par une telle méthode, la Constitution de la VI^e République risque d'être beaucoup plus populaire que les précédentes : par exemple, il pourrait y être inséré la démocratie au sein des entreprises, le droit de vote et d'éligibilité aux résidents étrangers (comme durant la Révolution de 1789). Cette Constitution devrait définir clairement le droit au travail, à l'éducation, à la santé, au logement, à manger à sa faim, à l'usage d'une eau saine, du gaz et de l'électricité, à un environnement de qualité, à l'égalité des sexes, au droit à la différence, au droit à la paresse, au respect des générations futures... Par la méthode participative décrite ci-dessus, on peut espérer que les articles décidés seraient davantage appliqués, car trop souvent les lois, y compris la loi fondamentale, ne sont pas respectées à cause du rapport de force en leur défaveur. La vigilance du peuple doit se substituer à un Conseil constitutionnel qui, à l'heure actuelle n'est constitué que de membres de la classe politique et même pas de juristes. Bref, la société autogestionnaire réclame la participation de tous les citoyens.

Jean-François Le Dizès

Le FNAEG : du fichage des pédophiles à celui du plus petit délit

Le FNAEG (Fichier national automatisé des empreintes génétiques) a été créé par la loi Guigou du 17 juin 1998. Il était destiné à l'identification des auteurs de crimes et délits sexuels commis sur des mineurs de moins de 15 ans.

Plus tard, le 15 novembre 2001, la loi Vaillant (« loi sur la sécurité quotidienne ») l'étend aux auteurs d'actes de terrorisme, de torture et de barbarie.

Nouvel élargissement, d'abord en mars 2003 avec la loi Sarkozy dite « de sécurité intérieure », puis avec la loi Perben en 2004 qui l'étend à la quasi-totalité des crimes et délits d'atteintes aux personnes et aux biens (vols, extorsions, dégradations, usage de stupéfiants, tag, mendicité, ...).

La loi prévoit la conservation pour 40 ans des empreintes génétiques, non seulement des condamnés mais également des suspects. Même la seule présomption de culpabilité conduit à ce fichage.

En revanche, les délits d'abus de confiance, d'abus d'autorité publique, de banqueroute ou de favoritisme, les d'abus de biens sociaux, la corruption, le trafic d'influence en sont exclus.



C'est ainsi que des militants, comme Jean-François Le Dizès, peuvent être contraints de se soumettre à un prélèvement sous prétexte de défense de la mémoire (cas des plaques de la rue Thiers remplacées par celle de la Commune de Paris), d'actes de solidarité, de défense de l'emploi ou du régime des retraites.

Ce fichage généralisé et systématisé est absurde et dangereux. Il ne s'agit plus d'un outil de recherche des criminels mais de la mise en fiche de toute la population. L'informatisation de ces données permet, en dépit de la vigilance théorique de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), le croisement avec d'autres fichiers : elle peut laisser craindre les pires dérives vers une société totalitaire !

Gérard Beck

De retour du Forum Social Mondial de mars 2013 à Tunis

J'ai été frappé par la mobilisation des femmes tunisiennes et des femmes de tous les pays d'Afrique, par leur volonté farouche de ne pas se laisser déposséder de leurs acquis, de résister de manière offensive aux courants islamistes. Vraiment ce forum a été celui des femmes et de leurs revendications.

La Tunisie a obtenu son indépendance le 20 mars 1956.

Il est utile de rappeler que dès 1956 le code du statut personnel a interdit la polygamie et accordé le droit au divorce. Le droit de vote des femmes date de 1957, et en 1964 les femmes ont obtenu le droit à l'avortement (1975 en France).

La cause des femmes a souvent été instrumentalisée par les gouvernements successifs après l'arrivée au pouvoir du président Bourguiba.



De fortes inégalités entre les hommes et les femmes persistent dans la loi tunisienne. Le mari, « le chef de famille », est le seul détenteur de l'autorité parentale. Comme le souligne la porte-parole de l'Association Démocrate des Femmes Tunisiennes Alhem Belhadj on assiste à une féminisation de la pauvreté, comme dans le monde entier, le taux de chômage est plus important chez les femmes particulièrement chez les diplômées. C'est dans la sous-traitance que l'exploitation des femmes est à son comble.

Pas de représentante au niveau de la direction de l'UGTT, syndicat majoritaire très impliqué dans la révolution tunisienne, alors que 40% des syndiqués sont des femmes.

Dans la révolution tunisienne contre le régime de Ben Ali, les femmes ont montré une grande combativité contre la corruption, pour la démocratie, les libertés et les droits des femmes.

« Pas de révolution sans féministes », « A bas le patriarcat », c'est ce que scandaient les femmes tunisiennes dans une ambiance extraordinaire le 29 mars 2013 lors de l'assemblée des mouvements sociaux du

forum social mondial.

Il ne faut pas oublier que le mouvement dans le bassin minier en 2008 qui a précédé la révolution tunisienne a été déclenché par des femmes (solidaires ...) Le parti Ennahda avait promis avant les élections d'octobre 2011 qu'il n'était pas question de remettre en cause le statut des femmes.

Le climat s'est durci après la révolution, les femmes voulant la séparation du politique et du religieux, corollaire de l'égalité. Pas d'égalité possible tant qu'on se réfère à la Charia.

C'est un enjeu fondamental de la révolution tunisienne. Si les femmes détiennent ces droits fondamentaux, cela aura un retentissement dans les pays arabes et dans le monde entier. Grâce à leurs luttes, les femmes tunisiennes ont été très présentes dans les listes électorales.

Il existe une très belle mobilisation des femmes qui restent extrêmement vigilantes pour constituer un véritable rempart face à toute régression. La lutte contre l'exploitation des femmes est le moteur de la lutte contre les inégalités économiques, sociales, sexistes.

Ce débat dévoile deux projets antagonistes de société, l'un pour la démocratie, l'autre pour la théocratie.

Durant tout le forum social, la lutte des femmes était partout présente. Dans tous les débats on a vu des femmes marocaines, syriennes, kurdes, avec le soutien de la marche mondiale des femmes.

La révolution tunisienne ne continuera pas sans la mobilisation exceptionnelle des femmes de toutes les régions de la Tunisie.

Bernard Macret



Arthaud : une lutte autant culturelle que sociale

En avril, la direction de la librairie Arthaud a annoncé la fermeture de sa grande librairie de Grenoble. Depuis ce moment, les salariés de cette entreprise se mobilisent. Pour connaître en détail cette lutte, « Gauche alternative » donne la parole à David Lucchetti, délégué CGT de cette entreprise.

Les Alternatifs - Pourquoi Arthaud veut-il fermer sa librairie de Grenoble ?

David – Aujourd'hui, Arthaud appartient à un fonds d'investissement américain qui s'appelle Najafi, qui trouve que les Français achètent trop de livres papiers. Son idée est donc de fermer des librairies, dont celle de Grenoble pour obliger les Français à aller sur leur site Internet pour, soit acheter le livre papier par la commande Internet, soit à terme passer au tout numérique.

Combien de personnes sont concernées par la fermeture ?

46 salariés.

La librairie serait-elle en déficit ?

Non, la librairie n'est pas en déficit.

Combien de librairies sont concernées nationalement par les fermetures ?

Sur 57 librairies du groupe, 3 sont vendues et 9 autres seront soit fermées, soit cédées. C'est le cas de Grenoble.

Jusqu'à présent y a-t-il des repreneurs qui se sont présentés ?

À ma connaissance non, même s'il y a des rumeurs.

Est-ce que certains responsables politiques locaux sont sensibles à la perte, au niveau culturel, de la fermeture de la librairie Arthaud ?

Nous avons rencontré le Maire de Grenoble. S'il nous a parlé de nous aider, pour l'instant il n'y a rien de concret. Nous avons aussi été contactés par d'autres partis politiques de la mairie que nous avons rencontrés : les écologistes, le Parti de Gauche, le Parti Communiste. Nous avons été reçus aussi par la Préfecture. Celle-ci qui représente l'État attend que le Comité d'entreprise qui a la main sur un projet de reprise fasse un rapport. Nous demandons à tous ces acteurs du tissu économique du bassin grenoblois d'ouvrir un carnet d'adresses et d'aller chercher un repreneur à notre place car ils ont plus de relations que nous.

Suite au projet de fermeture, notre Comité d'entreprise a nommé un expert qui analyse la viabilité du projet. Son rapport devrait être disponible mi-juin.

Dans ces collectivités locales, y aurait-il des candidats à reprendre ou à donner des subventions ?

Au niveau de l'État, il pourrait y avoir des subventions puisque la Ministre de la Culture a lancé des aides aux

librairies indépendantes. Mais pour obtenir des aides, il faut d'abord établir un projet de reprise.

Arthaud c'est 212 années d'histoire. Au-delà des 46 emplois, il y a aussi la question : quelle culture nous voulons pour demain à Grenoble ? Arthaud a résisté aux guerres. C'est plus qu'une librairie. C'est un bâtiment classé. Les gens que nous avons rencontrés au fil des signatures de la pétition nous racontent ce qu'ils ont connu dans leur jeunesse, et la mémoire remonte jusqu'à leurs arrière-grands-parents. Beaucoup de clients viennent nous voir en pleurs en nous disant qu'ils ne peuvent pas accepter une telle chose.

Voulons-nous seulement du tout numérique ou tout acheter par Internet ? Quand on vient dans une librairie, on ne vient pas qu'acheter, on dialogue aussi. Une librairie est un lieu d'échange. La culture doit être aussi un échange. Grenoble a la chance d'avoir une telle librairie. Les forces politiques doivent se rendre compte que la signature par 34 000 personnes de la pétition en un mois prouve bien qu'il y a une adhésion des Grenoblois. La version numérique de notre pétition est signée par des personnes vivant à l'autre bout du monde : en Australie, aux États-Unis, à Madagascar...

Depuis que la fermeture a été annoncée, quelles actions avez-vous menées jusqu'à présent ?

Nous avons fait des actions très positives. Par exemple un harlem-shake devant la librairie. Il s'agit d'une danse qui a été donnée à la fois par les salariés et les clients de la librairie. Ça a très bien marché. Nous avons fait aussi un free-hug au même endroit. C'est un câlin gratuit : en disant aux gens : « puisque vous nous soutenez, nous vous soutenons aussi en vous faisant des câlins ». Ça a également très bien marché. Ces actions permettent de faire parler de nous et de faire en sorte que notre problème ne soit pas oublié.

Autrement on meurt dans le silence.

D'autres actions sont en préparation.



Photographie du blog <http://sauvezarthaud.blogspot.fr/>

- **Y a-t-il eu des grèves ?**

- Non, car on ne veut pas fermer le magasin. Mais si les choses n'avancent pas, on passera à la phase plus syndicale.

Quels résultats avez-vous obtenus jusqu'à présent ?

Des rendez-vous. Depuis que nous avons recueilli nos 34 000 signatures, de nombreuses portes, jusque-là fermées, se sont ouvertes. Ainsi, on a été reçu aux Ministères de la Culture, de l'emploi, du commerce. Il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice. Chaque petite action de chacun est un acte de résistance. C'est du travail de fourni. On n'est pas dans une phase où on se laisse abattre. On ne va se laisser manger par le grand méchant Américain qui veut manger de la petite librairie

française. La culture américaine au sujet des librairies est très différente de la nôtre. Dans les librairies américaines il y a très peu de choix. Ils veulent imposer leur modèle en France.

- **Le personnel envisage-t-il de reprendre la librairie à son compte en coopérative ?**

- Oui, c'est l'une des trois pistes envisagées. Cette idée de SCOP nous a été donnée par des clients qui nous ont dit que « si vous monter une SCOP, nous voulons y adhérer ». Mais c'est très long à monter. Nous avons déjà rencontré la Chambre de commerce à ce sujet. Nous devons rencontrer aussi l'URSCOP, qui est l'organisme régional des SCOP. En parallèle il y a aussi le projet d'un acquéreur extérieur.

1972/73-2013 : Villeneuve fête ses 40 ans... et maintenant ?



40 ans, ça se fête. A condition que ces festivités, qui se déroulent les 1er et 2 juin – avec notamment un repas à mille couverts dans le parc de la Villeneuve !-, s'appuient sur un bilan lucide du passé et du présent et une volonté collective pour faire face à tant de défis... Faut-il rappeler que ce quartier est une véritable petite ville de dix mille habitants, si on y inclut les quartiers de La Bruyère et de Constantine. Avec deux principales composantes : le quartier de l'Arlequin, le plus ancien, et celui des Géants/Baladins.

Bref rappel historique

C'est en décembre 1961 que se fait par arrêté ministériel la création d'une ZUP [Zone à urbaniser en priorité] comportant 160 hectares au sud de Grenoble. En mai 65, après les élections municipales, la nouvelle municipalité, qui est passée de l'UNR [Union pour une Nouvelle République] à une coalition PSU/SFIO, confie à une société d'aménagement la conception et la construction de la Villeneuve. Une équipe pluridisciplinaire, homogène, regroupant architectes, sociologues, paysagistes, administrateurs, urbanistes est chargée de définir, d'élaborer le projet d'un quartier « expérimental » sur les objectifs suivants : lutter contre la ségrégation sociale et culturelle ; favoriser un autre mode de vie urbain, en favorisant le maximum de liens sociaux ; inciter les habitants à être des « acteurs » de la vie du quartier.

Pour atteindre ces objectifs, il fallait concevoir des dispositions architecturales facilitant les relations sociales : la mise à disposition d'équipements collectifs

utilisés par tous ; des rues ou coursives piétonnières créant des occasions de rencontres ; des locaux sociaux dans chaque montée gérés par les habitants, constituant des lieux de rencontre, de réunion, de fête... Mais surtout, bien au-delà des dispositifs architecturaux, il était indispensable de réunir dans les équipements socio-éducatifs et socio-culturels des éducateurs et animateurs acquis à ces objectifs et conscients des réalités : d'où l'élaboration d'une Charte qui stipule entre autres que tout acte de candidature constituera une approbation des objectifs et des orientations du « projet Villeneuve ».

Et les fameuses écoles expérimentales de la Villeneuve ? Dès le départ, des objectifs avaient été fixés tant par les concepteurs du projet urbanistique que par les équipes pédagogiques mises en place, à savoir : pallier les handicaps socio-culturels des enfants des catégories dites défavorisées ; développer l'autonomie et l'épanouissement des élèves, par une pédagogie non autoritaire, basée sur l'expression et la participation des enfants et des jeunes.

Effectivement, les élèves étaient et sont encore invités, par une stratégie « tous azimuts », à réaliser une exposition, à relater des événements de la vie courante, du quartier... La clé de cet apprentissage et de cette dynamique pédagogique est qu'il s'agit moins d'un problème de méthode, en l'occurrence participative, même si celle-ci est importante, que de motivation chez les enfants. Susciter l'envie d'écrire, de lire, de participer... Ce qui a été facilité par le fait qu'il y a eu dès le début une médiathèque importante à la Villeneuve et que s'est développé un partenariat étroit entre les enseignants et les documentalistes-bibliothécaires, décuplant ainsi chez les enfants : animation-lecture dans les classes, expositions et prêts, coopération entre les « grands » écoliers (9-10 ans), participation des parents, rédaction de journaux de classe...

Il reste que si les enfants des classes moyennes intellectuelles s'épanouissaient et même s'éclataient avec ce type de pédagogie active et participative, les autres enfants, d'origine « populaire », notamment immigrée, s'en tiraient plus difficilement, ne pouvant s'appuyer sur un milieu socio-culturel favorisant...

Quand la réalité socio-économique rattrape la Villeneuve... un sursaut malgré tout !

A partir des années 90 on assiste, comme dans bien d'autres villes de l'hexagone, à une paupérisation croissante du quartier, liée à l'accroissement des inégalités socio-économiques, en France et dans le monde, au prix exorbitant du mètre carré et des loyers au centre ville ce qui génère l'expulsion des classes populaires vers la périphérie. La composition sociale et multiculturelle de la Villeneuve a changé peu à peu, les « incivilités », les petits trafics se sont accrus. Des habitants issus des classes moyennes, dont la voiture a peut-être brûlé, ont pris peur et ont quitté la Villeneuve. Point d'orgue de cette crise : les événements de l'été 2010.

Le 15 juillet, un jeune du quartier, Karim, est tué en pleine tête par la police, alors qu'il revenait d'une opération de braquage au Casino d'Uriage. Réaction des jeunes : des dizaines de voitures calcinées, abris bus caillassés. Le quartier est l'objet d'un véritable état de siège, stigmatisé par le discours honteux de Nicolas Sarkozy accouru à Grenoble.

Au moins une semaine durant bruit assourdissant d'hélicoptères survolant et illuminant la nuit le quartier, omniprésence policière avec plusieurs unités de forces mobiles du Raid et du GIPN [Groupe d'intervention police nationale]... et le quartier privé de tram tout un mois, pour le punir.

Après ce véritable traumatisme, trois ans ont passé. Un certain sursaut a eu lieu : réunions d'habitants, groupes de travail, analyse de la situation, formulation de plusieurs propositions. Un Livre Blanc a été rédigé et publié par un « Collectif inter-associations » de la Villeneuve » en juin 2011 qui a formulé un certain nombre d'exigences dont certaines ont été entendues, mais beaucoup reste à faire :

- L'embauche d'animateurs formés à l'éducation populaire, en capacité de faire face à de jeunes adultes à la fois en refus de tout et dans l'attente. Des postes ont été créés mais en nombre insuffisant.

- Le renforcement des équipes d'éducateurs de rue, pour rétablir un lien avec les jeunes en rupture sociale. Une réalisation initiale mais trop minime.

- L'augmentation des aides allouées aux initiatives citoyennes. Quelques crédits ont été effectivement dégagés, mais encore trop peu.

- Le rétablissement d'une police de proximité, qui soit en contact confiant avec la population, les éducateurs, les responsables associatifs, les commerçants. Une demande qui a été entendue... timidement. Mais nous apprenons en ce mois de mai que désormais la police de nuit sera armée (armes de poing) et que par ailleurs la vidéosurveillance va être installée notamment à la Villeneuve ! Décidément l'obsession sécuritaire revient en permanence...

Nombre d'habitants reprochent vivement à la Municipalité grenobloise (majorité socialiste, soutenue par le Modem et quelques personnalités de droite) de ne pas tenir compte suffisamment des demandes des habitants, de privilégier des projets sur le « bâti » (destruction de toute une montée, de silos abritant des garages...) soit disant pour « déghettoïser » le quartier. Alors que le cœur des problèmes n'est pas là. A signaler des dynamiques propres aux habitants, par exemple la création d'une batucada, la fameuse « Batukavi » à laquelle participent avec enthousiasme nombre d'enfants, une revitalisation incontestable du tissu associatif, des « ateliers d'urbanisme » où sont restituées et débattues les réalités vécues par les habitants, dans leurs appartements, leurs coursives, leurs immeubles...

Oui, les Villeneuvois sont bien debout, et comptent faire vivre leur quartier en impliquant le maximum d'habitants, des enfants aux personnes âgées en passant par les jeunes. Oui, Villeneuve vit et vivra...

Jo Briant (habitant de la Villeneuve...depuis 1972)

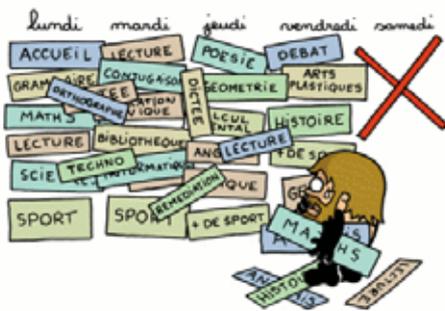
Interview La réforme des rythmes scolaire trop précipitée ?

À la rentrée 2013, certaines écoles, dont celles de Grenoble, vont appliquer la réforme des rythmes scolaires. Pour savoir ce qu'en pensent les enseignants concernés, « Gauche alternative » ouvre ses colonnes à deux responsables du SNUipp-FSU, Anne-Marie Robo et Emmanuel Carroz.

Les Alternatifs - Le SNUipp-FSU soutient-il ou non la réforme des rythmes scolaires ?

Anne-Marie – Le SNUipp-FSU n'a jamais soutenu la semaine Darcos. Une réforme des rythmes est nécessaire. La réforme d'aujourd'hui est mis en place sans réelle concertation entre les enseignants, les parents et les collectivités. Elle est pourtant la seule garante d'une réforme réussie respectant effectivement le rythme de l'élève. De ce fait elle permettrait aux enseignants d'avoir des meilleures conditions de travail. C'est donc la manière dont cette réforme est menée que nous dénonçons.

Pour la rentrée 2013, environ 25% des élèves seront concernés. Le ministère tablait pour un taux de 50%. C'est donc un échec. Cet échec est en grande partie dû au fait que la réforme a été, pour nous, prise à l'envers. Il aurait été plus logique de redéfinir les programmes, les cycles, puis ensuite de voir dans quel volume horaire cela aurait été possible.



Quelles actions le SNUipp a-t-il organisé contre cette réforme ?

Anne-Marie – Le SNUipp part toujours de la base pour mettre en place des actions. Ainsi, à Paris, le mouvement qui a été lancé est parti de la colère des enseignants par rapport à la mise en place sans concertation de la mairie pour la rentrée prochaine.

Emmanuel – Au Conseil Supérieur de l'Éducation le SNUipp a voté contre cette réforme. Non pas qu'on ne veut pas de réforme, mais parce qu'elle se fait sans concertation. En revanche, le SNUipp national a demandé une loi d'orientation qui parle des programmes et des rythmes scolaires.

Y a-t-il eu une concertation entre le SNUipp et les associations de parents d'élève au sujet de cette réforme ?

Anne-Marie – Il y a eu très peu d'information donnée par l'administration en direction des parents.

Par exemple, sur Grenoble, il y a eu des réunions qui se sont tenues il y a quelques semaines où les parents ont eu très peu de réponses sur l'organisation effective de l'école en septembre prochain.

Du coup, les enseignants se retrouvent plus ou moins les seuls à dire dans la réalité des choses comment seront les périodes d'enseignement. Et les réactions des parents sont plutôt dubitatives et dans la colère.

Emmanuel – En ce qui concerne les associations de parents d'élèves, au Conseil Supérieur de l'Éducation, la FCPE s'est abstenue sur la réforme et la PEEP a voté contre. D'une manière générale, les parents comme les enseignants manquaient d'information. Contrairement à des municipalités de banlieues comme Echirolles, Fontaine ou St-Martin d'Hères, à Grenoble on s'est heurté à un mur en ce qui concerne la concertation.

Est-ce que les enseignants vont s'opposer dans la pratique à l'application de telles réformes ?

Emmanuel – Nous ne pouvons pas nous y opposer, même si nous avons fait des manifestations. En ce qui concerne les écoles qui vont appliquer la réforme dès 2013, nous espérons que nous serons entendus pour que le projet soit cohérent, notamment en ce qui concerne les activités pédagogiques complémentaires.

Est-ce que le SNUipp a réfléchi à ce que serait de bons rythmes scolaires ?

Anne-Marie – Le SNUipp n'a pas la recette miracle. Souvent il est question de tout remettre à plat, aussi bien les journées, la semaine, les périodes que l'année scolaire, et là l'enjeu est le projet de société. On espère une concertation à ce sujet.

Emmanuel – On part des rythmes, alors que l'on devrait partir des programmes et des horaires. En France on en est à 840 heures de cours par an, alors que dans le fameux modèle Finlandais ils en sont à moins de 700 heures. Le SNUipp voulait que l'on reconstruise d'abord l'école, ses programmes et ses cycles pour seulement ensuite définir les rythmes. Aussi, le SNUipp voulait que la réforme des rythmes ne soit pas précipitée et attende la rentrée 2014.



Ça marche

L'orée de l'été, différentes marches de protestations se mettent en place :

- **La marche des chômeurs du 15 juin au 6 juillet.** Elle est organisée par les associations de chômeurs (MNCP, APEIS, AC !), le DAL et des syndicats de Pôle rattachés à la FSU et à Solidaires. Elle aboutit à Paris. Les lieux de départs ne sont pas encore définis.

- **La marche contre la LVG Lyon-Turin, le 29 juin,** entre Modane et Villarodon-Bourget (Savoie). Elle est organisée par les Comités No Tav de Chambéry et de Maurienne.



Et ça roule

Il y a aussi des parcours en vélo

- **la Véloration contre le prolongement de l'autoroute A51 dans le Trièves** (voir calendrier p.12)

- **L'Alertour, éditions 2013, qui a lieu entre le 18 juillet et le 20 août.** Il partira de Gien (Région Centre) et se terminera dans le Doubs. Il permettra de découvrir des alternatives écologiques ou solidaires. Les inscriptions sont prises jusqu'au 15 juin sur le site www.alertour.net.

Jean-François Le Dizès

Interview

La victoire des éducateurs du département de l'Isère

En ce début de l'année, les éducateurs de l'Isère se sont mobilisés contre les projets du Conseil général concernant la garde des enfants en difficulté. Pour nous expliquer l'enjeu du conflit, « Gauche alternative » donne la parole à Pascal Dupas, militant CGT dans le secteur.

Les Alternatifs - Peux-tu nous décrire les problèmes que rencontrent les éducateurs employés par le Conseil général de l'Isère ?

Pascal – Le problème d'aujourd'hui ne concerne pas essentiellement les éducateurs employés par le Conseil général de l'Isère mais l'ensemble des éducateurs du secteur associatif financé par le Conseil général, l'enfance en difficulté étant de son ressort. Pour des raisons d'économie, celui-ci souhaiterait voir diminuer de 300 le nombre de places disponibles en établissement spécialisé au profit du placement en famille d'accueil. Le premier problème concerne les enfants : le fait de les basculer systématiquement en famille d'accueil risque de les placer dans une situation inadaptée à leur préoccupation. Ensuite, cette décision correspond à la suppression de 180 emplois équivalents temps plein d'éducateurs spécialisés et à la fermeture de six établissements. Enfin, cette décision pose un problème en termes de démocratie, car elle a été prise par le Conseil général et ses services techniques, sans en avoir discuté avec les associations

concernées.

Penses-tu que ces mesures proposées par le Conseil général vont dans l'intérêt des enfants ?

Nous ne le pensons pas. En effet, Mme Périllé, vice-présidente du Conseil général, chargée de la protection de l'enfance, préconise la famille d'accueil comme élément essentiel pour résoudre la problématique des enfants. Chiffres à l'appui, elle affirme que ce type de placement obtient de meilleurs résultats. Bien sûr, nous obtenons d'excellents résultats dans ces placements en familles d'accueil. Mais ce résultat n'est obtenu qu'à partir du moment où l'ensemble des professionnels de terrain ont décidé que l'enfant devait aller dans de telles familles. En revanche, si on décide de mettre l'ensemble de ces enfants en famille d'accueil sans réflexion éducative poussée, essentiellement pour faire des économies, ce ne sera une solution positive ni pour l'enfant orienté ni pour la famille d'accueil, qui risquent alors d'exploser.

Y a-t-il des critères pour choisir le mode de placement des enfants ?

S'il y a critère, ce serait à la suite d'une observation de l'enfant, de sa famille et de leur évolution. Il est impossible d'avoir des critères chiffrés, car chaque enfant, chaque histoire et chaque situation sont différents l'un de l'autre. Nous ne pouvons donc pas définir à l'avance le nombre d'enfants qui devront aller en famille d'accueil ou en établissement spécialisé. Nous ne pouvons avoir qu'une fourchette.

Quelles actions avez-vous menées jusqu'à présent ?

Quand nous avons appris que ces économies de 7 millions d'euros par an se traduiraient par la suppression des emplois, l'ensemble du personnel a réagi. En trois jours, nous avons réussi à organiser une assemblée générale de 120 salariés. À ce moment-là, nous avons décidé d'organiser deux jours plus tard un rassemblement devant le Conseil général, qui a rassemblé 350 personnels. Le second rassemblement au même endroit, dix jours plus tard en a regroupé plus de 400, et le troisième près de 500. Cette fois-là, nous avons été reçus par Monsieur Vallini, président du Conseil général.

Quels sont les syndicats qui soutiennent l'action ?

Nous avons monté une intersyndicale qui comprend la CGT, la CFDT et SUD et anime le mouvement depuis le départ.

Quels résultats avez-vous obtenus ?

Nous avons obtenu la suppression de ce plan d'économies en l'état. Nous avons obtenu aussi la mise en place d'une table ronde réunissant l'ensemble des professionnels de terrain et des représentants syndicaux pour élaborer un schéma départemental pour répondre à la problématique de ces enfants pour la période 2014-2019. Cependant, nous restons mobilisés pour garantir une vigilance. En effet nous nous rencontrons tous les 15 jours en assemblée générale.

Au sein du Conseil général, quelles sont les positions des autres groupes politiques que celui du PS ?

Tous ont voté le budget en décembre 2012, ils ont donc tous voté les restrictions budgétaires pour 2013. Cependant, lorsque la suppression des postes de placement en établissement spécialisé a été découverte, les groupes Vert et Front de Gauche ont déposé une délibération demandant au Conseil général de stopper cette mise en œuvre et de retravailler avec les professionnels sur l'évolution de ce secteur.



« Créé en 2007 sous l'impulsion de Pierre Rabhi, Colibris a pour mission d'inspirer, relier et soutenir tous ceux qui participent à construire un nouveau projet de société, plus écologique et plus humain. <http://www.colibris-lemouvement.org> »

Le mouvement Colibris diffuse via Internet des conférences, propose de relier entre eux par le biais de groupes de discussion entre ceux qui se nomment des « colibris » (selon le conte où le colibri, face au feu qui dévaste la forêt, prend quelques gouttes d'eau dans son bec au lieu de fuir) engagés dans la vie locale, désirant s'investir dans différents projets.

Breve

Le Mouvement Colibris

Les campagnes mises en place : localiser l'économie, planter ce que nous mangeons (campagne actuelle appuyée par une courte vidéo didactique : <http://vimeo.com/65132998>). À venir, les thèmes suivants : l'éducation, la démocratie, l'énergie.

En Isère : le réseau social Colibris38 <http://colibris.ning.com/group/colibris-38>

Acteurs et projets près de chez soi : <http://www.colibris-lemouvement.org/ensemble/acteurs-et-projets-pres-de-chez-soi> (géolocalisation, adresses et description de projets)



Brève

30 ans au 102 : ça y fait

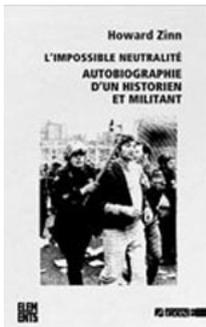
Et pourquoi ne pas faire soi-même au lieu d'acheter ? Comment gagner en autonomie face au système marchand ?

Du 10 au 12 mai ont eu lieu les ateliers « fais-y toi-même » à Grenoble, au 102 rue d'Alembert, dans un squat ouvert il y a trente ans. Trente ans fêtés trente jours durant. Le local auto-géré accueille concerts, projections,... et pendant ces trois jours a foisonné d'activités. Étaient proposés de nombreux ateliers d'échanges d'informations et d'expériences sur des thèmes divers, avec fabrication qui s'en suit : pannes de la machine à laver, bricolage, four solaire, reconnaissance de plantes sauvages comestibles, cuisine, coupe de cheveux...

Une inscription par courriel, une arrivée sur place avec un bidon vide, un accueil avec programme, livret sur l'histoire du 102, explication du planning et plan des salles : je me suis rendue sur les lieux pour participer à un atelier « fabrication de lessive ». La lessive, c'est très simple à faire et c'est très bon marché. C'est juste (un peu) long. Le jardin s'ouvrait pour patienter : jus de fruits, café... Gratuité ou prix libre, de même pour les ateliers pour lesquels était disposée une cagnotte. Un public jeune, sympathique et accueillant. De retour chez moi, j'avais trois litres de lessive et une recette à réemployer. S.B.

Lecture

« Vivre dès aujourd'hui comme nous pensons que les hommes devraient vivre »



L'autobiographie optimiste d'Howard Zinn

L'autobiographie ne peut se défaire de l'histoire, car chaque homme, par ses actions, même infimes, prépare et contribue aux plus grands bouleversements. Il est ainsi question, dans ce livre d'Howard Zinn, des droits civiques en faveur des Noirs au sud des États-Unis, du mouvement pacifiste contre la guerre du Vietnam et contre toute expansion militaire, d'actions de désobéissance civile, etc.

Howard Zinn écrit ce livre en réponse à une question sur les raisons de l'optimisme qu'il affiche, alors même qu'il y aurait tant de raisons de désespérer. Car pour l'auteur, il y a toujours autour de soi des êtres humains qui donnent justement raison d'espérer.

L'Impossible Neutralité fourmille d'exemples de ce type.

« Si nous ne considérons que le pire, notre capacité d'agir est réduite à néant. En revanche, si nous considérons ces époques et ces lieux – si nombreux !- qui ont vu tant de gens se conduire avec générosité, nous aurons la force d'agir pour essayer au moins de faire tourner cette toupie qu'est le monde dans un autre sens. Et si nous agissons, même modestement, nous n'aurons pas à nous en remettre à un futur utopique. Le futur est une succession infinie de moments présents, et vivre dès aujourd'hui comme nous pensons que les hommes devraient vivre, malgré tous les malheurs qui nous cernent, représente déjà une merveilleuse victoire. » (p. 327, dernières lignes du livre)

L'Impossible Neutralité, Autobiographie d'un historien militant, Howard Zinn, éd. Agone, 2006, rééd. 2013
<http://atheles.org/agone/elements/limpossibleneutralite/>

Stéphanie Biron

Université d'été des Alternatifs



L'Université d'été se tiendra du 21 au 24 août à Beaulieu (Isère). Le programme, encore provisoire, est défini comme suit :

MERCREDI 21 AOÛT

13h Accueil
15h Révolution longue, quelle transition ?
16h15 pause
16h30 Ateliers
- parti, mouvement
- autogestion, de la Yougoslavie aux Balkans
- les questions économiques dans la transition
19h30 Dîner
20h30 Film Lip, échange avec Charles Piaget

JEUDI 22 AOÛT

9h30-11h Construire l'autogestion dans les entreprises
11h pause
11h15-12h45 ateliers
- transition économique : le cas des transports
- autogérer les nationalisations : travail sur un cas concret
- mobilisation et autoorganisation des chômeurs/ses et précaires
13h déjeuner

14h30-16h Territoires en transition
16h pause
16h30 Ateliers
- alternatives en actes à Mulhouse
- luttes contre l'artificialisation des sols
- budgets participatifs
- formes de propriété et de production dans l'agriculture et transition
19h30 Dîner
soirée libre

VENDREDI 23 AOÛT

9h30 Questions internationales
10h pause
10h15 Ateliers
(Grèce, Espagne/Catalogne, Tunisie, Sénégal)
12h30 déjeuner
14h Débats de la gauche alternative
Une force politique pour l'autoorganisation et de l'autogestion
15h30 pause
15h45 Ateliers
- autoorganisation des quartiers populaires
- autoorganisation luttes sociales

- autoorganisation luttes écolos
19h30 Dîner
20h30 Meeting international : la question de la dette

SAMEDI 24 AOÛT

9h30 Quelle société du temps libre ?
11h pause
11h15 Ateliers
- dotation d'autonomie ?
- réduction du temps de travail, à partir de la problématique d'André Gorz
13h déjeuner
14h Ateliers
- alter-consommation
- autogestion : débat autour de quelques ouvrages
15h45 pause
16h retour sur l'Université d'été
17h30 temps libre
19h30 repas
Soirée festive

D'autres ateliers seront proposés autour des thèmes suivants :

féminisme et autogestion, éducation et autogestion, la RTT enjeu dans les entreprises, lutte de Notre Dame des Landes et luttes contre l'extractivisme (gaz de schiste).

Hébergement possible sous trois formes :
camping, gîtes ruraux confortables ou hôtel

Tarifs pour 4 nuitées / 4 petits déjeuners et 7 repas
Hôtel ou chambre individuelle en gîte rural 320 €
(personnes imposables)
Hébergement collectif confortable en gîte rural 220 €
(personnes imposables)

Camping (matériel non fourni) 100 €

(Paiement par chèque à l'ordre d'A.F. Alternatifs)
Tarifs solidaires : Personnes non imposables 70 €,
hors minima sociaux 40 €
Une journée (une nuit, petit déjeuner, 2 repas,
hébergement collectif confortable en gîte rural : 90 €
(personnes imposables)

Calendrier

Quand ?	Quoi ?	Où ?
<i>Mercredi 5 juin 20h</i>	Projection-débat « Paroles de femmes africaines », organisée par le CADTM et Survie	Antigone, 22 rue des Violettes
<i>Jeudi 6 juin 20h15</i>	Conférence-débat sur « Instabilité financière et dette publique : menaces ou conditions nécessaires à la survie du capitalisme financier ? » avec Grégory Vanel, organisée par les Amis du Monde diplomatique	Maison des associations Grenoble
<i>Vendredi 7 juin 19h15</i>	Conférence-débat sur : « sur la corde raide, le feu de la révolte couve toujours en banlieue », avec Hacène Belmessous, organisée par les Amis du Monde diplomatique	Patio, 150 Galerie de l'Arlequin Grenoble
<i>Mardi 11 juin 20h</i>	Conférence-débat sur « la Sécurité, une affaire municipale ? », avec Gilbert Berlioz et un ancien commissaire de police à la Villeneuve et à Teisseire, organisée par le Réseau citoyen de Grenoble	Maison des associations Grenoble
<i>Mardi 11 juin 20h30</i>	Conférence-débat sur : « la situation en Syrie » avec Joseph Daher, organisée par le NPA	Maison du Tourisme Grenoble
<i>Mercredi 12 juin 18h</i>	Parrainage républicain de demandeurs d'asile et de séjour, organisé par l'ADAR-PAP	Mairie de Fontaine
<i>Mer. 12 juin 18h30</i>	Projection-débat : « Hypersexualisation des filles : résultat de l'influence du porno ? », organisée par le planning familial	Patio, 150 Galerie de l'Arlequin Grenoble
<i>Mer. 12 juin, 20h</i>	Échange avec des paysans sur le thème « réveiller le paysan ou la paysanne qui est en nous », organisé par les Renseignements Généreux	Antigone, 22 rue des Violettes
<i>Sam. 15 juin, 14h</i>	Vélorution contre l'A51 , organisée par « Stop A51 »	Départ : col du Fau
<i>Mer. 19 juin, 20h</i>	Rencontre-débat sur les Touaregs , avec Abdoulaï Attayoub, organisée par Amazigh	Maison du Tourisme Grenoble
<i>Jeudi 20 juin, 20h15</i>	Conférence-débat sur : « Fukushima, deux ans après, quelles nouvelles ? La sortie du nucléaire ne s'impose-t-elle pas, en France comme ailleurs ? », avec Michèle Rivasi, Claude Proust et Patrick Criqui, organisée par les Amis du Monde diplomatique	Maison des associations Grenoble
<i>Vend. 21 juin, 13h30</i>	Procès de Jean-François Le Dizès , poursuivi pour « refus de prélèvement biologique »	Tribunal, place Firmin Gautier
<i>Lundi 24 juin, 20h</i>	Soirée d'information et de solidarité sur « la lutte des habitants de Falea (Mali) contre l'ouverture d'une mine d'uranium », organisée par le CIIP	Maison des associations Grenoble
<i>Mer. 26 juin, 18h30-21h30</i>	Pique-nique solidaire avec les demandeurs d'asile et de séjour	Place de Verdun Grenoble
<i>28 au 30 juin</i>	Fête du Travailleur Alpin , organisée par le Parti Communiste	Parc la Poya Fontaine
<i>21 au 24 août</i>	Université d'été des Alternatifs sur le thème de la Révolution longue	Beaulieu (Isère)

<p>Gauche Alternative mensuel des Alternatifs-Isère</p> <p>ISSN 0998-84 67 n° de CPPAP : 0517 P 10 865 42 rue Saint-Laurent 38 000 Grenoble Tel. 04 76 24 13 31 Directeur de publication : Jean-François Le Dizès Tirage : 350 exemplaires Impression : Euro-Prim 47 av. Alsace Lorraine 38 000 Grenoble Courriel : 38@alternatifs.org. Site : www.alternatifs.org/38/</p>	<p>Bulletin d'abonnement</p> <p>Nom : Prénom : Adresse : Courriel : Abonnement pour 10 numéros : 10 € Pour les économiquement faibles (chômeurs, prestataires de revenus minimum, étudiants, lycéens) : 3 € (fournir une attestation) Abonnement de soutien à partir de 20 € Chèques à l'ordre de : les Alternatifs-Isère</p>	<p>Bulletin d'adhésion</p> <p>Nom : Prénom : Adresse : Tel. Courriel:</p>
--	---	---

Ont participé à ce numéro : Gérard Beck, Jo Briant, Stéphanie Biron, Emmanuel Carroz, Pascal Dupas, Jean-François Le Dizès, David Lucchetti, Bernard Macret et Anne-Marie Robo.